

NOTE EXPLICATIVE ETUDE MOBILITE SUR LA PRESQU'ILE D'ARVERT

QU'EST-CE QUE « L'ETUDE MOBILITE SUR LA PRESQU'ILE D'ARVERT »

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) engage une étude sur les déplacements à l'échelle de la presqu'île d'Arvert qui intègre :

- un diagnostic complet des flux avec comptages des véhicules, mesure de vitesse, analyse des carrefours, définition des pratiques de stationnement (automobiles et cycles),
- une enquête origine/destination pour vérifier la répartition des volumes de trafic sur les différentes voiries du secteur d'étude,
- une modélisation dynamique des données pour permettre de simuler l'impact de différents projets tels que la fermeture d'un axe ou la création d'une infrastructure nouvelle.

Cette étude vise à mieux appréhender le fonctionnement actuel de la presqu'île d'Arvert afin d'y engager une série d'actions répondant aux trois enjeux majeurs identifiés: environnement, sécurité et mobilité.

L'étude se déroulera sur les communes de La Tremblade, Les Mathes/La Palmyre, Arvert, Etaules, Chaillevette, Mornac-sur-Seudre, Saint-Augustin, Breuillet, Saint-Palais-sur-Mer, Vaux-sur-Mer, Royan et Saint-Sulpice-de-Royan.

LE DEROULEMENT DE L'ETUDE

Les enquêtes terrains (comptages, enquêtes origine/destination, ...) se dérouleront du **4 au 13 Août 2018** sur l'ensemble du périmètre d'étude.

- Les comptages automatiques seront installés dès le début de la période d'enquête et seront actifs sur toute la période.
- Les comptages directionnels se dérouleront majoritairement le jour de l'enquête origine/destination et pour certains sur différents jours de la période.
- L'enquête origine/destination se déroulera durant une seule journée le **8 Août 2018** sur deux créneaux de 2h (11h – 13h et 17h30 – 19h30). Elle sera réalisée par une cinquantaine d'agents répartis sur les différents points d'enquête (plan de situation des enquêtes en pièce jointe). Afin de garantir la sécurité des enquêteurs, ceux-ci seront équipés de gilets jaunes haute visibilité et de pancartes « Enquête de circulation » afin d'avertir les usagers de la route de leur présence.

LES DISPOSITIONS PRISES AU TITRE DE LA LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTES »

L'enquête origine/destination s'effectue par relevé partiel des plaques minéralogiques des véhicules en entrée et au sein du périmètre d'étude.

Afin de garantir le respect de la réglementation en vigueur et l'anonymat des véhicules enquêtés, les dispositions suivantes seront prises par le prestataire conformément aux prérogatives de la CNIL et du Cerema :

- Relevé limité aux 5 premiers caractères des plaques minéralogiques ne permettant pas d'identifier les véhicules.

CONTACTS

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) : 107, avenue de Rochefort – 17201 Royan

Tél Mathieu BROUSSAN : 06 75 62 88 02 et Gaël PERROCHON : 06 48 94 78 89

Ingénierie Sécurité Routière (ISR) – Prestataire de la CARA : 46, rue Paul Dutilh – 40800 Aire sur l'Adour

Tél. Armand GOSDA, cogérant : 06.46.34.33.31 et Monique GOSDA, cogérante : 07.82.60.88.31